

SECTION 1 Identification

1.1. Identificateur SGH du produit

Forme du produit	: Mélange
Nom commercial	: Prozap® LD-44Z Insect Fogger
Type de produit	: Animal Safety -- [Animal Safety]
Code du produit	: 1450010
Vaporisateur	: Aérosol

1.2. Autres moyens d'identification

Nombre de pièces : 1450010|1453510|247293515-CAN

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation de la substance/mélange : Insecticide

1.4. Données relative au fournisseur

Neogen Corporation
620 Leshar Place
Lansing, Michigan 48912
United States of America
T 800.234.5333
sds@neogen.com - <https://www.neogen.com/>

1.5. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : 24 hours:
Medical: 1-800-498-5743 (U.S. and Canada) or 1-651-523-0318 (international)
Spill/CHEMTREC: 1-800-424-9300 (U.S. and Canada) or 1-703-527-3887 (international)

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Aérosol, Catégorie 3	H229	Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2	H319	Provoque un sévère irritation des yeux.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, Catégorie 3	H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, Catégorie 2	H401	Toxique pour les organismes aquatiques.
Dangereux pour le milieu aquatique, Danger chronique, Catégorie 2	H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA) :



Mention d'avertissement (GHS CA) : Attention

Prozap® LD-44Z Insect Fogger

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Mentions de danger (GHS CA)	: H229 - Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur H319 - Provoque une sévère irritation des yeux H336 - Peut provoquer somnolence ou des vertiges H401 - Toxique pour les organismes aquatiques H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
Conseils de prudence (GHS CA)	: P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P251 - Ne pas perforer ni brûler, même après usage. P261 - Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols. P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation. P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage et auditif. P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P337+P313 - Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical ou consulter un médecin. P391 - Recueillir le produit répandu. P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405 - Garder sous clef. P410+P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. P501 - Éliminer contenu et/ou le récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

Autres dangers non classés	: Lisez l'étiquette dans son intégralité et suivez toutes les instructions d'utilisation, les restrictions et les précautions.
----------------------------	--

SECTION 3 Composition/information sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

Prozap® LD-44Z Insect Fogger

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

3.2. Mélanges

Prozap® LD-44Z Insect Fogger

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
-----	--------------------------	---------------------------	---	-------------------------

Prozap® LD-44Z Insect Fogger

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Isopropanol	2-Propanol 1-methylethanol / 1-methylethyl alcohol / 2- hydroxypropane / 2-Propanol / 2- propanol, anhydro us / 2-propyl alcohol / A13- 01636 / alcojel / alcosolve / AVANTIN / AVANTINE / caswell No 507 / chromar (=2- propanol) / combi- schutz / CORONA WIRE CLEANER (=2-propanol) / CTL R-53 reducer / dimethyl carbinol / DISK DRIVE HEAD CLEANING KIT (=2-propanol) / ethyl carbinol / hartosol / hydroxypropane / imsol A / IPA SGL / IPA T1 / IPA USP / IPA, anhydrous / IPA- EG / isoethylcarbinol / isohol / isopropanol / isopropanol, anhydrous / isopropyl alcohol / isopropyl alcohol, anhydrous / KENCO #880-T FLUX THINNER (=2-propanol) / LENS CLENS #3 (=2-propanol) / lutosol / normal- propan-2-ol / n- propan-2-ol / perspirit / persprit / petrohol / PRO / propan-2-ol / propyl alcohol (=sec-propyl alcohol) / pseudo- propyl alcohol / secondary-propyl	n° CAS: 67-63-0	≥ 15 – < 25	Liq. Inflam. 2, H225 Irrit. Oculaire 2, H319 STOT SE 3, H336
-------------	---	-----------------	-------------	--

Prozap® LD-44Z Insect Fogger

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
	alcohol / sec-propanol / sec-propyl alcohol / spectrar / STCC 4904205 / sterisol hand disinfectant / takineocol / TEXPADS / visco 1152 / XEROX FILM REMOVER			
Piperonyl butoxide	5-[[2-(2-Butoxyethoxy)ethoxy]methyl]-6-propyl-1,3-benzodioxole ; 2-(2-Butoxyethoxy) ethyl 6-propylpiperonyl ether 1,3-Benzodioxole, 5-[[2-(2-butoxyethoxy)ethoxy]methyl]-6-propyl- / 2-(2-butoxyethoxy)ethyl 6-propylpiperonyl ether / alpha-(2-butoxyethoxy)-4,5-methylenedioxy-2-propyltoluene / butoxide / butylcarbitol-6-propylpiperonyl ether / piperonyl butoxide	n° CAS: 51-03-6	≥ 1 – < 5	Irrit. Oculaire 2, H319 TSOC EU 3, H335 Aquatique Aigu 1, H400 Aquatique Chronique 1, H410

Prozap® LD-44Z Insect Fogger

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Tween 80	(Z)-Mono-9-octadecenoate sorbitan poly(oxy-1,2-ethanediyl) derivs. ; Polyoxyethylene sorbitan monooleate alkamuls PSMO 20 / armotan PMO-20 / atlox 1087 / atlox 8916TF / capmul POE-O / cemerol T 80 / cemesol TW 1020 / crill 10 / crill 11 / crill S 10 / crillet 4 / crillet 41 / disponil SMO 120 / drewmulse POE-SMO / durfax 80 / emsorb 6900 / emulgin SMO 20 / emulson 100M / ethoxylated sorbitan monooleate / ethylene oxide-sorbitan monooleate polymer / flo Mo SMO 20 / glycols, polyethylene, ether with sorbitan monooleate / glycosperse O 5 / glycosperse O-20 / glycosperse O-20 VEG / glycosperse O-20X / hexaethylene glycol sorbitan monooleate / hodag SVO 9 / ionet T80 / ionet T80C / liposorb O-20 / liposord L-20 / MO 55F / monitan / montanox 80 / nikkol TO / nikkol TO 10 / nikkol TO 106 / nikkol TO 10M / nissan	n° CAS: 9005-65-6	≥ 1 – < 5	Aquatique Aigu 3, H402 Aquatique Chronique 3, H412
----------	--	-------------------	-----------	---

Prozap® LD-44Z Insect Fogger

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

	nonion OT 221 / nonion OT 221 / clothorb / polyethylene glycol sorbitan ether monooleate / polyethylene glycol sorbitan monooleate / polyethylene oxide sorbitan mono-oleate / polyoxyethylated sorbitan monooleate / polyoxyethylene (20) sorbitan monooleate / polyoxyethylene monosorbitan monooleate / polyoxyethylene sorbitan oleate / polyoxyethylene sorbitanmonoolea te / polyoxyethylene(2 0)sorbitan monooleate / protasorb O-20 / PST40200 / rheodol super TW-O120 / rheodol TW-L 80 / rheodol TW-O 106 / rheodol TW- O 120 / romulgin O / setrolene O / sorbimacrogol oleate / sorbimacrogol oleate 300 / sorbital 0 20 / sorbitan mono-9- octadecenoate poly(oxy-1,2- ethanediyl) derives / sorbitan monoleate / sorbitan monooleate ethylene oxide adduct / sorbitan monooleate polyethylene glycol ether / sorbitan mono-			
--	---	--	--	--

Prozap® LD-44Z Insect Fogger

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
	oleate polyoxyethylene / sorbitan monooleate polyoxyethylene derivatives / sorbitan monooleate polyoxyethylene ether / Sorbitan monooleate, ethoxylated / sorbitan oleate- ethylene oxide adduct / sorbitan, mono-9- octadecenoate, poly(oxy-1,2- ethanediyl) der / sorbitan, monooleate, polyoxyethylene derivs. / sorbon T 80 / sorethytan (20) mono-oleate / sorgon TW 80 / sorate / SVO 9 / T-164 / TO 10 / TO 10M / tris(polyoxyethyle ne)sorbitan monooleate / TWEEN 18:1c / TWEEN 81 / TWEEN 81 (polysorbate 81) / witconol 2722			

The product is an aerosol. The components' disclosure has been adjusted to no longer include the propellant.

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

SECTION 4 Premiers soins

4.1. Description des premiers soins nécessaires

Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver la peau avec beaucoup d'eau.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
Premiers soins général	: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Prozap® LD-44Z Insect Fogger

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Self protection of the first-aider : Les secouristes seront équipés d'un équipement de protection individuelle approprié.

4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets : Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Symptômes/effets après inhalation : Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Symptômes/effets après contact avec la peau : Aucun(es) dans des conditions normales.
Symptômes/effets après contact oculaire : Peut provoquer une irritation des yeux. Irritation des yeux.
Symptômes/effets après ingestion : Peut provoquer une irritation du tractus digestif.

4.3. Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement : Traitement symptomatique.

SECTION 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés : N'ÉTEIGNEZ PAS UN INCENDIE DE FUITE DE GAZ À MOINS QUE LA FUITE NE PUISSE ÊTRE ARRÊTÉE. Poudre chimique, CO₂, pulvérisateur d'eau ou mousse ordinaire. Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.
Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers spécifiques du produit

Danger d'incendie : Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Danger d'explosion : Risque d'explosion en cas d'incendie.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3. Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Protection en cas d'incendie : Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Protection complète du corps.
Mesures de précaution contre l'incendie : Conserver le récipient bien fermé et à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Mesures générales : Écarter toute source éventuelle d'ignition. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Appareil de protection respiratoire autonome isolant.
Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter de rejeter dans l'atmosphère.

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention : Recueillir le produit répandu. Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau. Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.
Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.
Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.
Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

Prozap® LD-44Z Insect Fogger

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

SECTION 7 Manutention et stockage

7.1. Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se procurer les instructions avant utilisation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection individuel.
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

- Mesures techniques : Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation. Stocker dans un endroit bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. Garder sous clef. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- Matériaux d'emballage : Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

SECTION 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Isopropanol (67-63-0)	
Canada (Alberta) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	2-Propanol (Isopropyl alcohol, isopropanol)
LEMT TWA	492 mg/m ³
	200 ppm
LEMT STEL	984 mg/m ³
	400 ppm
Référence réglementaire	Alberta Regulation 191/2021
Canada (Québec) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Isopropyl alcohol
VECD	400 ppm
VEMP	200 ppm
Référence réglementaire	S-2.1, r. 13 - Regulation respecting occupational health and safety
Canada (Colombie-Britannique) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Isopropanol (Isopropyl alcohol, 2-Propanol)
LEMT TWA	200 ppm
LEMT STEL	400 ppm
Référence réglementaire	OHS Guidelines Part 5: Chemical Agents and Biological Agents (WorkSafe BC)
Canada (Manitoba) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	2-Propanol
LEMT TWA	491 mg/m ³

Prozap® LD-44Z Insect Fogger

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Isopropanol (67-63-0)	
	200 ppm
LEMT STEL	984 mg/m ³
	400 ppm
Notations et remarques	TLV® Basis: Eye & URT irr; CNS repair. Notations: A4 (Not classifiable as a Human Carcinogen); BEI
Référence réglementaire	ACGIH 2025
Canada (Nouveau-Brunswick) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	2-Propanol
LEMT TWA	200 ppm
LEMT STEL	400 ppm
Notations et remarques	Eye & URT irr; CNS impair
Canada (Terre-Neuve-et-Labrador) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	2-Propanol
LEMT TWA	491 mg/m ³
	200 ppm
LEMT STEL	984 mg/m ³
	400 ppm
Notations et remarques	TLV® Basis: Eye & URT irr; CNS repair. Notations: A4 (Not classifiable as a Human Carcinogen); BEI
Référence réglementaire	ACGIH 2025
Canada (Nouvelle-Écosse) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	2-Propanol
LEMT TWA	491 mg/m ³
	200 ppm
LEMT STEL	984 mg/m ³
	400 ppm
Notations et remarques	TLV® Basis: Eye & URT irr; CNS repair. Notations: A4 (Not classifiable as a Human Carcinogen); BEI
Référence réglementaire	ACGIH 2025
Canada (Nunavut) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Isopropyl alcohol
LEMT TWA	200 ppm
LEMT STEL	400 ppm
Référence réglementaire	Occupational Health and Safety Regulations, Nu Reg 003-2016 (Amendment R-044-2021)
Canada (Territoires du Nord-Ouest) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Isopropyl alcohol
LEMT TWA	200 ppm
LEMT STEL	400 ppm

Prozap® LD-44Z Insect Fogger

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Isopropanol (67-63-0)	
Référence réglementaire	Occupation Health and Safety Regulations R-039-2015 (R-090-2024)
Canada (Ontario) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	2-Propanol
LEMT LMPT	200 ppm
	400 ppm
Référence réglementaire	Occupational Health and Safety Act, R.S.O. 1990, c. O.1 - R.R.O. 1990, Reg. 833: Control of exposure to biological or chemical agents
Canada (Île-du-Prince-Édouard) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	2-Propanol
LEMT TWA	491 mg/m ³
	200 ppm
LEMT STEL	984 mg/m ³
	400 ppm
Notations et remarques	TLV® Basis: Eye & URT irr; CNS repair. Notations: A4 (Not classifiable as a Human Carcinogen); BEI
Référence réglementaire	ACGIH 2025
Canada (Saskatchewan) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Isopropyl alcohol
LEMT TWA	200 ppm
LEMT STEL	400 ppm
Référence réglementaire	The Occupational Health and Safety Regulations, 2020. Chapter S-15.1 Reg 10

8.2. Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local. Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Protection des mains:

Gants de protection

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Prozap® LD-44Z Insect Fogger

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Protection des voies respiratoires:

Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



Autres informations:

Consultez l'étiquette du produit pour connaître les exigences et recommandations supplémentaires en matière d'EPI. Suivez les instructions de l'étiquette.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Liquide
Apparence	: Liquide sous pression.
Couleur	: Incolore Jaune clair
Odeur	: Caractéristique mild
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 7,6
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,925
Masse volumique	: 7,71 lb/gal
Solubilité	: Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 1,005 mm ² /s
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Caractéristiques d'une particule	: Aucune donnée disponible

9.2. Données (supplémentaires) concernant certaines classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10 Stabilité et réactivité

Réactivité	: Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Possibilité de réactions dangereuses	: Danger d'explosion en masse en cas d'incendie. Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.
Conditions à éviter	: Températures élevées. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Matières incompatibles	: Matières combustibles.

Prozap® LD-44Z Insect Fogger

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.
Temps de durcissement: : Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 11 Données toxicologiques

11.1. Informations sur les voies d'exposition probables

Toxicité Aiguë (voie orale) : Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée) : Non classé
Toxicité aigüe (inhalation) : Non classé

Prozap® LD-44Z Insect Fogger	
Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)	46 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Oral) 46 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Cutané) 1 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Inhalation (Dust/Mist))
Piperonyl butoxide (51-03-6)	
DL50 orale rat	5630 mg/kg de poids corporel (OECD 401: Acute Oral Toxicity, Rat, Male / female, Experimental value, Oral)
DL50 orale	5630 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg de poids corporel (OECD 402: Acute Dermal Toxicity, 24 h, Rabbit, Male / female, Experimental value, Dermal, 14 day(s))
DL50 voie cutanée	2500 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat	> 5,9 mg/l (EPA OPP 81-3: Acute Inhalation Toxicity, 4 h, Rat, Male / female, Experimental value, Inhalation (aerosol))
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	5,9 mg/l/4h
ATE CA (oral)	5630 mg/kg de poids corporel
ATE CA (Cutané)	2500 mg/kg de poids corporel
ATE CA (poussières,brouillard)	5,9 mg/l/4h
Isopropanol (67-63-0)	
DL50 orale rat	5840 mg/kg de poids corporel (Equivalent or similar to OECD 401, Rat, Experimental value, Oral, 14 day(s))
DL50 orale	4384 mg/kg
DL50 cutanée lapin	13120 mg/kg kw /jour (Equivalent or similar to OECD 402, 24 h, Rabbit, Experimental value, Converted value, Dermal, 14 day(s))
DL50 voie cutanée	12870 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat [ppm]	> 10000 ppm (Equivalent or similar to OECD 403, 6 h, Rat, Male / female, Experimental value, Inhalation (vapours), 14 day(s))
ATE CA (oral)	4384 mg/kg de poids corporel
ATE CA (Cutané)	12870 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé
pH: 7,6

Prozap® LD-44Z Insect Fogger

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Piperonyl butoxide (51-03-6)	
pH	7 (29 %, 20 °C, OECD 105: Water Solubility)
Isopropanol (67-63-0)	
pH	No data available in the literature
Tween 80 (9005-65-6)	
pH	5 – 7 (5 %)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque un sévère irritation des yeux. pH: 7,6
Piperonyl butoxide (51-03-6)	
pH	7 (29 %, 20 °C, OECD 105: Water Solubility)
Isopropanol (67-63-0)	
pH	No data available in the literature
Tween 80 (9005-65-6)	
pH	5 – 7 (5 %)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Piperonyl butoxide (51-03-6)	
Groupe IARC	3 - Inclassable
Isopropanol (67-63-0)	
Groupe IARC	3 - Inclassable
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Piperonyl butoxide (51-03-6)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut irriter les voies respiratoires.
Isopropanol (67-63-0)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Prozap® LD-44Z Insect Fogger	
Vaporisateur	Aérosol
Viscosité, cinématique	1,005 mm ² /s
Piperonyl butoxide (51-03-6)	
Viscosité, cinématique	No data available in the literature
Isopropanol (67-63-0)	
Viscosité, cinématique	2,66 mm ² /s (25 °C, Estimated value)

Prozap® LD-44Z Insect Fogger

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Tween 80 (9005-65-6)	
Viscosité, cinématique	462,963 – 46648,148 mm ² /s
Symptômes/effets	: Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Symptômes/effets après inhalation	: Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Aucun(es) dans des conditions normales.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Peut provoquer une irritation des yeux. Irritation des yeux.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut provoquer une irritation du tractus digestif.

SECTION 12 Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général	: Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme)	: Toxique pour les organismes aquatiques.
Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme)	: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Piperonyl butoxide (51-03-6)	
CL50 - Poissons [1]	3,94 mg/l (OECD 203: Fish, Acute Toxicity Test, 96 h, Cyprinodon variegatus, Flow-through system, Fresh water, Experimental value, GLP)
CE50 - Crustacés [1]	510 µg/l (OECD 202: Daphnia sp. Acute Immobilisation Test, 48 h, Daphnia magna, Flow-through system, Fresh water, Experimental value, GLP)
Algues ErC50	3,89 mg/l (OECD 201: Alga, Growth Inhibition Test, 72 h, Pseudokirchneriella subcapitata, Experimental value, GLP)
NOEC chronique crustacé	0,03 mg/l

Isopropanol (67-63-0)	
CL50 - Poissons [1]	9640 – 10000 mg/l (Equivalent or similar to OECD 203, 96 h, Pimephales promelas, Flow-through system, Fresh water, Experimental value, Lethal)
CL50 - Poissons [2]	9640 mg/l Test organisms (species): Pimephales promelas
CE50 - Crustacés [1]	1000 mg/l
Algues ErC50	1000 mg/l
NOEC chronique crustacé	100 mg/l

Tween 80 (9005-65-6)	
CL50 - Poissons [1]	817,89 mg/l Source: ECOSAR
CE50 96h - Algues [1]	62,072 mg/l Source: ECOSAR

12.2. Persistance et dégradation

Prozap® LD-44Z Insect Fogger	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable

Piperonyl butoxide (51-03-6)	
Persistance et dégradabilité	Not readily biodegradable in water.

Prozap® LD-44Z Insect Fogger

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Isopropanol (67-63-0)	
Persistence et dégradabilité	Biodegradable in the soil, Biodegradable in the soil under anaerobic conditions, Readily biodegradable in water.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	1,2 g O ₂ /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	2,2 g O ₂ /g substance
DThO	2,4 g O ₂ /g substance

Tween 80 (9005-65-6)	
Persistence et dégradabilité	Biodegradability in water: no data available.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Piperonyl butoxide (51-03-6)	
Potentiel de bioaccumulation	Low potential for bioaccumulation (BCF < 500).
FBC - Poissons [1]	91 – 380 (OECD 305: Bioconcentration: Flow-Through Fish Test, 28 day(s), Lepomis macrochirus, Flow-through system, Fresh water, Experimental value, GLP)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	4,8 (Experimental value, OECD 117: Partition Coefficient (n-octanol/water), HPLC method, 20 °C)

Isopropanol (67-63-0)	
Potentiel de bioaccumulation	Low potential for bioaccumulation (Log Kow < 4).
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0,05 (Weight of evidence approach, 25 °C)

Tween 80 (9005-65-6)	
Potentiel de bioaccumulation	No bioaccumulation data available.

12.4. Mobilité dans le sol

Piperonyl butoxide (51-03-6)	
Tension de surface	35,79 mN/m (25 °C, EU Method A.5: Surface tension)
Écologie - sol	Low potential for mobility in soil.
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	3,4 (log Koc, Calculated value)

Isopropanol (67-63-0)	
Tension de surface	No data available in the literature
Écologie - sol	Highly mobile in soil.
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	0,19 – 0,54 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Calculated value)

12.5. Autres effets nocifs

Ozone	: Non classé
Autres effets néfastes	: Ce pesticide est toxique pour les organismes aquatiques, y compris les poissons et les invertébrés.
Fluorinated greenhouse gases	: Non

Prozap® LD-44Z Insect Fogger

Fiche de Données de Sécurité





conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

SECTION 13 Données sur l'élimination

Réglementation régionale sur les déchets	: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Méthodes de traitement des déchets	: Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées	: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Indications complémentaires	: Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14 Informations relatives au transport

En conformité avec: TMD / DOT / IMDG / IATA

TMD	DOT	IMDG	IATA
14.1. Numéro ONU			
UN1950	UN1950	1950	1950
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU			
AÉROSOLS	Aerosols	AEROSOLS	Aerosols, non-flammable
Description document de transport			
UN1950 AÉROSOLS, 2.2	UN1950 Aerosols, 2.2	UN 1950 AEROSOLS, 2.2, POLLUANT MARIN/DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	UN 1950 Aerosols, non-flammable, 2.2, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS
14.3. Classe(s) de danger relative(s) au transport			
2.2	2.2	2.2	2.2
			
14.4. Groupe d'emballage (s'il y a lieu)			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers environnementaux			
Dangereux pour l'environnement: Oui	Dangereux pour l'environnement: Oui	Dangereux pour l'environnement: Oui Polluant marin: Oui	Dangereux pour l'environnement: Oui
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

14.6. Précautions spéciales pour l'utilisateur

TMD

N° ONU (TDG) : UN1950

Prozap® LD-44Z Insect Fogger

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Dispositions spéciales relatives au transport des marchandises dangereuses (TMD) : 80 - Malgré l'article 1.17 de la partie 1 (Entrée en vigueur, abrogation, interprétation, dispositions générales et cas spéciaux), il est interdit de présenter au transport ou de transporter ces marchandises dangereuses à moins qu'elles ne soient placées dans un contenant conforme aux exigences relatives au transport des gaz prévues à la partie 5 (Contenants), 107 - (1) Le présent règlement, sauf les parties 1 et 2, ne s'applique pas à la présentation au transport, à la manutention ou au transport de UN1950, AÉROSOLS, et de UN2037, CARTOUCHES À GAZ, qui contiennent des marchandises dangereuses incluses dans les classes 2.1 ou 2.2 et qui sont transportées à bord d'un véhicule routier, d'un véhicule ferroviaire ou d'un bâtiment au cours d'un voyage intérieur, si les aérosols ou les cartouches à gaz ont une capacité inférieure ou égale à 50 mL.
(2) Le paragraphe (1) ne s'applique pas aux aérosols d'autodéfense.

Quantité limite d'explosifs et Indice de quantité limitée : 1 L
Quantités exemptées (TDG) : E0
Indice véhicule routier de passagers ou indice véhicule ferroviaire de passagers : 75 L
Numéro du Guide des Mesures d'Urgence (GMU) : 126

DOT

N° ONU (DOT) : UN1950
Exceptions d'Emballage DOT (49 CFR 173.xxx) : 306
Quantités maximales DOT - Aéronef de passagers/véhicule ferroviaire (49 CFR 173.27) : 75 kg
Quantités maximales DOT - Aéronef cargo seulement (49 CFR 175.75) : 150 kg
DOT Emplacement d'arrimage : A - The material may be stowed "on deck" or "under deck" on a cargo vessel and on a passenger vessel.
DOT Arrimage - Autre information : 25 - Shade from radiant heat, 87 - Stow "separated from" Class 1 (explosives) except Division 14, 126 - Segregation same as for Class 9, miscellaneous hazardous materials

IMDG

Dispositions spéciales (IMDG) : 63, 190, 277, 327, 344, 381, 959
Quantités limitées (IMDG) : SP277
Quantités exceptées (IMDG) : E0
Instructions d'emballage (IMDG) : P207, LP200
Dispositions spéciales d'emballage (IMDG) : PP87, L2
N° FS (Feu) : F-D - FICHE ANTI-INCENDIE Delta – GAZ INFLAMMABLES
N° FS (Déversement) : S-U - FICHE ANTIDÉVERSEMENT Uniform – GAZ (INFLAMMABLES, TOXIQUES OU CORROSIFS)
Catégorie de chargement (IMDG) : Aucun(e)
Arrimage et manutention (Code IMDG) : SW1, SW22
Tri (IMDG) : SG69

IATA

Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA) : E0
Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA) : Y203
Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA) : 30kgG
Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA) : 203
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA) : 75kg
Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA) : 203
Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA) : 150kg
Disposition particulière (IATA) : A98, A145, A167, A802
Code ERG (IATA) : 2L

Prozap® LD-44Z Insect Fogger

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78⁹ et au recueil IBC¹⁰

Non applicable

SECTION 15 Informations sur la réglementation

Piperonyl butoxide (51-03-6)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Isopropanol (67-63-0)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Indicateurs relatifs à la LIS et à la LES du Canada

Application des dispositions relatives aux nouvelles activités (NAc) de la loi

Tween 80 (9005-65-6)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Piperonyl butoxide (51-03-6)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif

Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

Isopropanol (67-63-0)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif

Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

Tween 80 (9005-65-6)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif

Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

SECTION 16 Autres informations

Date d'émission : 11-11-2025

Date de révision : 11-11-2025

Remplace la fiche : 11-11-2025

Texte complet des classes de danger et des phrases H:

H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H229	Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur
H319	Provoque un sévère irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H401	Toxique pour les organismes aquatiques
H402	Nocif pour les organismes aquatiques

Prozap® LD-44Z Insect Fogger

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Texte complet des classes de danger et des phrases H:	
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Fiche de données de sécurité (FDS), Canada

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.